

# AMAP Label et la Blette

## Bulletin d'adhésion (année 2018)

*Partie à conserver par l'adhérent*

### **1. L'association**

Nom : AMAP Label et la Blette

Adresse : Maison de l'Ecologie, 4 rue Bodin 69001 LYON

### **2. Période de validité et modalité de l'adhésion**

● L'adhésion prend effet à compter du jour de remise du bulletin complété et accompagné du règlement de la cotisation annuelle. L'adhésion s'étend jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

● Pour l'année 2018, la cotisation s'élève à **20 €** (chèque libellé à l'ordre de AMAP Label et la Blette).

Celle-ci est ramenée à **10 euros** pour une adhésion **en Octobre**.

Une partie de la cotisation (5 + 1 €) est reversée à Alliance (Rhône-Alpes et Rhône), associations qui fédèrent les AMAP. Le reste de la cotisation permet de financer les frais courants.

● L'adhérent s'engage :

- à prendre connaissance des conditions propres au fonctionnement de l'association (statuts, charte des AMAP, règlement intérieur)

- à assurer la permanence de 2 à 3 distributions par contrat.

### **3. Informations pratiques**

Site Web, pour se tenir au courant de l'actualité de l'AMAP : <http://www.labeletlablette.org/>

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet les informations concernant le fonctionnement de l'association seront disponibles sur le point de distribution.

✂.....✂.....✂.....✂.....

# AMAP Label et la Blette

## Bulletin d'adhésion (année 2018)

*Partie à remettre à l'association*

**L'adhérent,**

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : .....

**Tél.** : ..... **E-mail** : .....

a réglé la cotisation de  20 € ( 10 € en Octobre) pour l'année 2018 et reconnaît avoir pris connaissance des conditions propres au fonctionnement de l'AMAP Label et la Blette (*statuts, charte des AMAP, règlement intérieur*).

Fait à Lyon le ... / ... / 2018

Signature de l'adhérent :